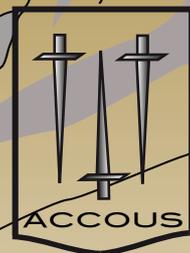


# BULLETIN municipal

N°4, Juin 2022



Ce quatrième bulletin municipal sort deux ans quasiment jour pour jour après notre prise de fonction à la tête de la municipalité d'Accous. Vous y trouverez un bilan synthétique des six derniers mois de notre mandat ainsi que nous y étions engagés. Le prochain état des lieux sortira donc en fin d'année 2022.

Avec le site Internet remodelé qui fournit notamment l'ensemble des délibérations du conseil, les comptes rendus des débats et une information sur l'avancée des différents dossiers, le site d'informations rapides City all accessible depuis votre smartphone, le dispositif informatif des habitants que nous envisagions est déployé.

Malgré la COVID qui a fortement perturbé ces premières années et notre volonté de mise en place de réunions ou consultations publiques, deux ont pu toutefois être tenues : l'une, tout d'abord, au sujet de l'antenne téléphonique de Lhers, et l'autre, co-organisée avec Partage et Culture, sur l'historique, l'état sanitaire et les projets de travaux à l'église d'Accous. Il faut y ajouter les réunions annuelles de la commission locale d'éco-buage, que nous avons ouvertes à tous ceux qui le souhaitent, et les réunions avec les agriculteurs pour l'organisation des estives et les bilans de fin de saison. Deux groupes de travail, associant élus et habitants de la commune, ont été mis en place pour le suivi des travaux sur l'église Saint-Martin d'une part, et la mise en place de sentiers de randonnées familiales et thématiques sur l'ensemble du territoire communal d'autre part.

Le deuxième semestre 2022 sera, nous l'espérons tous, plus calme en terme de pandémie. La situation à l'est de l'Europe invite toutefois à la prudence. Nous en vivons au quotidien les conséquences à travers l'augmentation du coût de la vie et, pour la commune, l'augmentation des matières premières dont nous avons besoin pour nos

travaux, notamment de voirie ou de rénovation. Malgré cela, il nous faudra avancer, en particulier du point de vue du logement qui demeure une préoccupation essentielle en vallée d'Aspe. Si l'opération presbytère devrait rapidement démarrer, nous sommes toujours à la recherche de locations pour répondre aux nombreuses sollicitations dont nous sommes l'objet. Nous encourageons les personnes disposant de biens en capacité d'être loués à nous contacter. D'importantes aides financières existent actuellement, notamment au niveau du département, pour rénover et remettre aux normes des logements privés destinés à la location. La commune peut vous aider à monter ces dossiers ou vous mettre en contact avec les services concernés. Parallèlement, les réflexions se poursuivent collectivement au sein du SIVOM de la vallée et de la communauté des communes du Haut-Béarn, le problème n'étant pas seulement valléen. Les premiers bilans montrent le poids des résidences secondaires sur notre territoire et les difficultés qu'engendre l'inflation des prix de vente pour de jeunes couples cherchant à s'installer. De plus, les terrains constructibles disponibles se faisant de plus en plus rares du fait de la nécessité de préserver les terres agricoles d'une part, et d'autre part de l'application des plans de prévention des risques naturels, il convient de réfléchir collectivement à la façon de reconquérir et d'améliorer le bâti existant et de densifier certains espaces. Ce sera l'objet de nos efforts ces prochains mois.

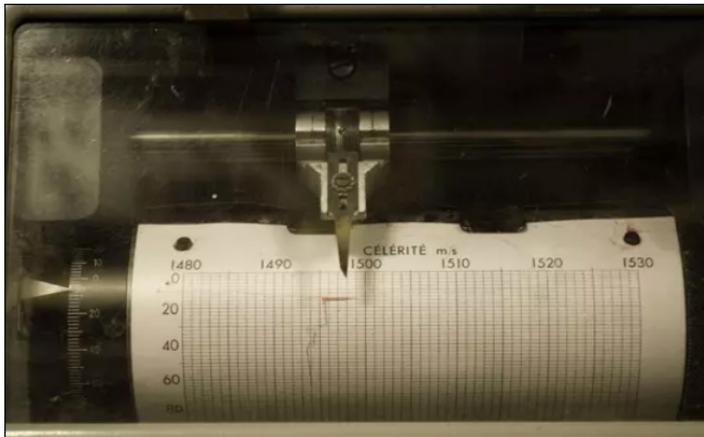
Pour conclure, nous vous souhaitons de passer le meilleur été possible en profitant pleinement des animations qui seront développées sur notre territoire, avec l'appui de la commune, par les différentes associations sportives et culturelles, programme que vous trouverez à la fin de ce bulletin.

Dany Barraud

## Projet d'études sismiques en vallée d'Aspe

Sollicitée par les universités de Strasbourg et Pau, la commune a donné son accord à l'installation de matériels scientifiques sur notre territoire. Les chercheurs nous ont transmis le texte ci-après qui explique les démarches engagées.

« Le projet Environnements-Pyrénées a pour objectifs d'améliorer la connaissance des aléas sismiques et hydro-gravitaires et de mieux documenter les conditions météorologiques du massif pyrénéen. Il permettra d'acquérir de longues chroniques de données par l'installation de 50 stations de mesures scientifiques composées de capteurs sismologiques, météorologiques et géodésiques,



réparties en deux réseaux, l'un sur les vallées d'Aspe et d'Ossau, l'autre sur le pays Toy et la vallée de Cauterets.

Ce projet d'observation scientifique citoyenne s'appuie sur des avancées technologiques récentes en instrumentation environnementale, en collecte de données en temps réel et en traitement automatisé. Toutes les données seront mises à disposition via des services web, facilement utilisables par la commune et ses administrés, afin de renforcer les connaissances et réflexes des communautés montagnardes concernant les risques naturels.

Sur la commune d'Accous, deux stations de mesures seront installées à partir de l'été 2022, l'une sur le plateau de Lhers dans le vallon d'Abadie, l'autre dans le vallon de la Berthe proche de la chapelle Saint-Christau. Une réunion publique d'information sera organisée pour présenter les données et leur

interprétation.

Le projet est porté par le CNRS / École et observatoire des sciences de la terre de Strasbourg (EOST), en collaboration avec l'observatoire Midi-Pyrénées (OMP), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Université de Nice et le service RTM (64/65). »

## Églises d'Accous, de Jouers et de Lhers

Suite à l'étude réalisée par le cabinet Lavigne sur l'église Saint-Martin d'Accous (architecte Mme Maylis Roullier-Gall) et à sa présentation publique dans le cadre d'une conférence de Partage et Culture le 11 décembre 2021, un groupe de suivi des opérations a été mis en place. Il est composé de trois élus, A. Guiraute, J. Cazenave et D. Barraud et de personnes extérieures pouvant apporter, de par leurs compétences, une aide à l'opération. Il s'agit de Pierre Bouhaben-Cazala et Pierre Moulia. D'autres personnes pourront être associées suivant les besoins.

Une première réunion, en présence de l'architecte, a permis de préconiser la mise en place de protections provisoires, travaux réalisés en mars 2022 par l'entreprise Peyrourou. Dans les semaines à venir, des capteurs devraient être installés pour surveiller l'évolution de la



voûte qui ne présente pas d'évolution significative depuis l'étude réalisée en 2020. Parallèlement, suite à la délibération du conseil municipal du 11 février approuvant le projet de financement des futurs travaux envisagés (*voir délibérations en ligne sur site internet*

de la commune), des demandes de subventions accompagnées d'un dossier détaillé ont été faites auprès de l'État, de la Région, du Département des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'auprès de l'association Sauvegarde de l'art français dont nous avons accueilli les représentants pour une visite de l'édifice le 22 mars. Le préfet des Pyrénées-Atlantiques ainsi que la sous-préfète et le directeur départemental des territoires et de la mer sont aussi venus prendre connaissance du dossier le 18 février. Enfin, une demande a été transmise à la Fondation du patrimoine pour lancer une souscription dans le courant de l'année. À ce jour, le département nous a fait part d'une réponse positive de principe quant à sa participation, de même que l'association Sauvegarde de l'art français qui a jugé notre dossier potentiellement subventionnable. Probablement à la fin de l'année 2023, lorsque toutes les réponses seront acquises, et en fonction des financements obtenus, l'appel d'offre pourra être lancé pour une mise définitive hors d'eau de l'édifice et un confortement des maçonneries. Les travaux réalisés au printemps de cette année nous permettent de prendre le temps de bien boucler le dossier avant de se lancer dans cet important chantier.

Par ailleurs, un plan, avec identification des différentes sépultures et tombeaux, a été installé à l'entrée du cimetière.

À la chapelle de Jouers, d'importantes remontées d'eau ont été notées. Une visite sur place avec l'architecte des bâtiments de France a permis de constater l'état d'humidité et de dégradation du plancher de la sacristie. L'intervention des employés communaux a permis de vider les évacuations d'eau pluviale qui s'étaient colmatées depuis des années, provoquant des infiltrations d'eau importantes. Une commande a été passée au charpentier M. Ferrand pour restaurer les quelques éléments du plancher ayant souffert et pour procéder à une rapide révision de la couverture, des ardoises ayant bougé. Dans le cimetière, un plan des lieux avec l'identification des tombes a également été installé. Enfin à la chapelle de Lhers, le système électrique des sonneries de la cloche ayant cessé de fonctionner, une commande a été passée en février pour changer le mécanisme, ce qui a été réalisé au mois de mai.

## Intempéries de janvier 2022

Lors des pluies diluviennes des 10 et 11 janvier, la commune d'Accous a eu à subir de nombreux dégâts. Une partie de la route d'Aoulet s'est effondrée au niveau de l'ancienne décharge de la commune. Des éléments de la berge de la rivière la Berthe se sont écroulés derrière le lavoir de Darré Laurens et en face de la GMSL. Des canalisations et des chemins ont été endommagés à Lhers, et près de 20 m de largeur de berges, sur la rive droite du gave d'Aspe sont partis au niveau de la station d'épuration, que nous partageons avec la commune de Lées-Athas, dégageant un des regards d'accès de la canalisation provenant d'Accous. Le coût de l'ensemble des dégâts a été estimé à plus de 60 000 € HT pour lesquels nous avons déposé une demande financière, en février, auprès de l'État au titre du fonds de solidarité pour les catastrophes naturelles. À compter du 15 mars, nous avons été autorisés par la Préfecture à procéder à tous les travaux nécessaires. Après le vote du budget fin mars, les entreprises retenues, courant avril, doivent effectuer les travaux avant l'été, dans la mesure de leurs disponibilités, car elles sont très sollicitées par les autres communes qui ont, elles-aussi, subi pas mal de dégâts. Il faudra donc patienter un peu. Au premier juin toutefois, 80 % des opérations à réaliser étaient achevées.



## Lhers, souvenir et hommage

L'association des chemins de la Liberté en Pyrénées basque nous avait contactés en mars. Chaque année, une vingtaine de membres de l'association, américains, anglais, irlandais, espagnols, africains du Sud, parcourent un chemin de la Liberté en honorant au passage la mémoire des passeurs. Cette année, ils avaient choisi la vallée d'Aspe et un hommage à la famille Lalhève et à Theodore Troitino, Nous nous sommes donc retrouvés tous vendredi 17 juin à 17h30 devant le monument de Lhers puis l'œuvre de Mémoire en Aspe à côté du gîte pour une cérémonie et une balade joyeuse et émouvante pour certains descendants de Lhers et d'Accous présents lors de cette soirée.



## Aménagements, lavoir, tables de pique-nique et aire de repos du chemin de la gare

Les deux passerelles de Lhers sur le Labadie et celle d'Aoulet sur la Berthe vieillissaient mal ou étaient devenues dangereuses. Celle d'Aoulet a été sécurisée par les employés communaux (création de rambardes) et celle de Lhers a fait l'objet d'une reconstruction partielle et de l'installation d'une rambarde de sécurité.

Le lavoir de Darré Laurens a, pour sa part, fait l'objet de travaux : nettoyage, reprise et recalage des ardoises du toit et installation d'un bardage en bois plus en adéquation avec la qualité paysagère du secteur. Le bas du mur devrait faire l'objet d'un crépissage ou de l'installation d'un parement en pierres d'ici la fin de l'année. L'ensemble des travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Trois nouvelles tables de pique-nique ont aussi été fabriquées par les employés communaux : une a été installée sur le rebord nord du Poey face à Jouers, les deux autres à Aoulet et à Darre Chichette.

Enfin l'aménagement de l'espace naturel le long de la Berthe, en avant de l'ancienne colonie de vacances où est installée aujourd'hui l'entreprise « La Bodega », sera achevé cette année avec les reprises du revêtement de la rue de la gare et de l'aire de stationnement, la clôture de l'espace du côté de la route et le fleurissement progressif du secteur. Des jeux pour enfants viendront compléter le dispositif en 2023.



## Ecole

L'école d'Accous, qui compose avec celle de Bedous le regroupement scolaire du valon, a connu à nouveau une alerte en début d'année avec l'annonce de la suppression du poste dont nous avons obtenu le maintien l'an passé.

Grâce à une nouvelle mobilisation de tous, ce demi-poste a été, cette fois encore, maintenu. Mais la situation est fragile. Nos effectifs sont fluctuants et il convient de rester vigilant quant à l'avenir de cette troisième classe. Pour la rentrée 2022-2023, nous aurons donc trois enseignants. Nous accueillerons une classe bilingue, les maternelles et le cours préparatoire. Les classes de cours élémentaire et moyen seront à Bedous.

Au niveau de la gestion financière de l'école, suite à différentes réunions entre les maires concernés, des conventions ont été signées avec presque toutes les communes pour une meilleure répartition des coûts de scolarisation des enfants, au prorata du nombre d'élèves fréquentant les écoles d'Accous et Bedous (*voir délibérations en ligne sur le site de la commune*).

Enfin, dans le cadre des travaux prévus au presbytère avec l'Office 64, un espace sera construit dans le préau de l'école (côté sud) pour y installer cantine et garderie.

Cette création permettra de regrouper en un seul endroit toutes les structures liées à l'école, sécurisant ainsi les enfants en évitant les allers et retours entre l'actuelle cantine et l'école via la rue d'Espiate.



## Schéma communal de défense contre l'incendie

En 2015, l'État a recommandé aux communes de se doter d'un schéma de défense contre les incendies. Non obligatoire, il permet toutefois de faire le point sur les moyens existant sur une commune pour combattre un feu, de vérifier que ceux en place sont suffisants, de prendre en compte l'évolution de la population et de l'habitat dans certains quartiers ou à certaines périodes de l'année (augmentation des surfaces habitées, afflux de touristes l'été, etc.). Le schéma vise aussi à renforcer la couverture défense extérieure contre l'incendie (DECI) d'un territoire afin d'améliorer l'efficacité des moyens d'intervention des services de lutte contre l'incendie, en optimisant la ressource en points d'eau avec des coûts maîtrisés. À la suite de plusieurs observations ou inquiétudes qui sont remontées en mairie, il a été décidé de confier à l'Agence publique de gestion locale du département la réalisation de ce schéma. Il comportera notamment d'éventuelles préconisations d'amélioration : planification d'équipements de complément, remplacement de matériels obsolètes ou déteriorés, etc. Une présentation publique en sera faite.

## Sécurité, voirie et signalétique

Suite à des propositions faites en conseil municipal, la vitesse a été limitée à 30 km/h, par arrêté municipal, dans les villages de Jouers et Accous.

Au niveau du pont de chemin de fer menant au foyer de vie, des panneaux de priorité piétons et de limitation de vitesse ont été posés afin de sécuriser les allées et venues sous ce pont très étroit.

Après la réfection des deux accès au village de Jouers, nous avons demandé au CAUE 64 et à l'Agence publique de gestion locale d'étudier et de chiffrer la remise en état de la voirie et des réseaux rue de Bedous, rue de l'Église et rue des Vignes à Jouers.

La réflexion portera aussi sur la création de zones de stationnement, notamment sur la parcelle située à l'entrée sud du bourg, parcelle réputée sans maître, qui, après enquête, vient d'être intégrée au patrimoine communal par arrêté du 12 mai 2022.

La même collaboration a été mise en place pour l'entrée sud du village d'Accous, le long de la Berthe. Ces projets, une fois établis, feront l'objet d'une présentation publique, de demandes de subventions et d'emprunts éventuels pour une réalisation en 2023 ou 2024 suivant les disponibilités financières de la commune.

Pour 2022, nous allons finir le secteur de la rue de la Gare, reprendre le chemin menant aux haras et la route d'Arbeillat.

L'APGL étudie également la route d'Aoulet compte tenu de l'état dégradé du revêtement et des effondrements survenus lors des intempéries de janvier.

Au niveau du stationnement, le parking devant le petit bois de Jouers devrait être réalisé en fin d'année ou début 2023.

Par ailleurs, nous travaillons à la réalisation d'une aire de stationnement à Lhers afin d'éviter les stationnements sauvages sur les espaces naturels.

## Le goût de la bricole

C'est suite à la demande de l'association Le Goût des rencontres, basée à Lées-Athas, que l'idée de créer un local de rénovation et de réparation est née, s'appuyant sur le groupe de bénévoles œuvrant déjà sur le village.

Ainsi ont démarré, dans un petit local place d'Arapoup, les ateliers du Goût de la bricole. Animés par d'anciens professionnels aujourd'hui retraités, ces ateliers seront l'occasion, un samedi par mois, de vous aider à restaurer des appareils électroménagers tombés en panne, des meubles ou tous autres objets pouvant être réparés ou recyclés.

Des bénévoles seront là pour vous aider et vous former.

À partir de ces premiers ateliers, un projet a été conçu pour aller plus loin, toujours avec l'appui de l'association.

Il s'agit de transformer les anciens garages Larré, à l'entrée du village, en atelier-recycle-

rie qui servira à la fois au bricolage participatif, mais aussi à la réparation et au recyclage des objets déposés au Goût des rencontres. Une remise en état qui permettra de les trouver ensuite à tout petit prix à la boutique de Lées-Athas.



Des contacts ont aussi été établis avec le Sictom (syndicat de gestion des déchets) afin de récupérer à la déchèterie de Bedous des éléments recyclables, via une convention qui serait signée entre la communauté de communes et l'association.

Les devis sont signés et les travaux de restauration des garages devraient démarrer durant l'été ou à l'automne avec une aide financière de la communauté de communes qui a été sollicitée.

L'ensemble sera géré, via une convention, par l'association Le Goût des rencontres qui assurera aussi l'équipement du lieu et prendra en charge le fonctionnement de la structure créée.

## Gîtes Despourrins et Lhers

L'opération de rénovation du gîte Despourrins débutera dans le courant du mois de juin, le permis de construire ayant été accordé en mars 2022.

Rappelons que cette opération consistera à refaire l'isolation de l'ancien bâtiment dans le but d'une moindre consommation d'énergie. La construction d'un bâtiment est également prévue qui sera doté de trois espaces de vie pour accueillir des personnes à mobilité réduite.

L'État, le conseil régional, le département des

Pyrénées-Atlantiques et le parc national des Pyrénées participent financièrement à l'opération d'un montant de 360 000 € HT (cf. *délibérations du conseil en ligne des 2 octobre 2020 et 9 avril 2021*)

Au gîte de Lhers, après la reprise en 2021 des peintures extérieures, le remplacement de certaines fenêtres par du double vitrage et l'installation d'un mitigeur pour mieux contrôler les débits d'eau chaude, il sera procédé à l'automne 2022 à l'isolation des combles et à la pose de nouveaux radiateurs plus efficaces et moins consommateurs d'énergie.

Suite à des entrées d'eau constatées dans le bâtiment, une entreprise spécialisée est intervenue en début d'année pour établir un diagnostic. Des travaux seront nécessaires pour mieux isoler le toit terrasse et les murs appuyés à la pente. L'opération est en cours de chiffrage.

## Clôture de la maison Larré

Lors de l'achat des terrains du lotissement d'Espiate en 1995, la commune s'était engagée, dans l'acte d'achat signé chez le notaire, à prolonger la clôture en pierre de la propriété Larré. Rien n'ayant été réalisé depuis cette date, nous avons repris contact avec la famille pour achever cette opération. La négociation avec le propriétaire a aussi porté sur la destruction de sa haie de thuyas qui atteignait des hauteurs très importantes et pouvait présenter des risques lors de tempêtes.

Après enlèvement de celle-ci par le propriétaire, le mur de clôture a été réalisé en juin 2022 par l'association Estivade dans le cadre d'un chantier de formation de jeunes en réinsertion professionnelle.

L'opération a été encadrée par des responsables de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment basée à Lons.



## Ecobuage

La campagne annuelle d'écobuage s'est terminée en avril 2022

15 chantiers ont été réalisés.

D'autres seront éventuellement programmés à l'automne après le renouvellement de notre commission locale d'écobuage par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, l'ancien agrément ayant pris fin au printemps 2022.

Cette année, afin d'éviter un trop grand nombre de feux allumés en même temps et pour limiter ainsi l'accumulation des fumées dans le vallon, une expérimentation visant à réguler les écobuages a été mise en place. Ce dispositif était basé sur l'observation et les prévisions météorologiques, la mesure de l'humidité du sol et de la végétation, l'évolution du nombre de chantiers d'écobuage et de leur surface à l'échelle départementale et locale.

Le recueil de l'ensemble de ces données était assuré par les animateurs des commissions locales d'écobuage et transmises à un groupe composé des maires du vallon et de leurs adjoints en charge de l'organisation des écobuages. En cas de prévisions défavorables laissant envisager une trop forte accumulation de fumées, une gestion des chantiers d'écobuage au sein de chaque commune et un tour de rôle entre les communes du vallon ont été établis.



Au terme de cette saison d'expérimentation, cette action sera évaluée lors d'une prochaine réunion.

## Pastoralisme

Les estimations du nombre de bêtes qui se trouveront en estive cet été nous ont été transmises récemment par les éleveurs.

Il y aurait cette année au plateau de Lhers et à la Cuarde 2 426 brebis et 506 agnelles, 317 bovins et 114 chevaux.



L'an dernier, nous avons comptabilisé pour ces estives 2 315 brebis et 343 agnelles, 293 bovins ainsi que 110 équins.

Pour les estives de Bergout et Iseye, il devrait y avoir 238 chevaux et 383 bovins.

Pour celles de Lapassa et Escuret 670 brebis et 65 agnelles et 14 chèvres et 72 brebis sur la côte.

L'an dernier nous avons comptabilisé sur ces estives 231 chevaux et 380 bovins.

Pour préparer la saison, la commune a de nouveau recruté Aurore Lefilleul comme pâtre communale, de début mai à fin octobre. Installée à la cabane de Bergout puis de la Laiterine cet été, elle sera chargée notamment de la surveillance des troupeaux et de l'installation des clôtures.

Chaque année nous avons des problèmes avec la source de la Laiterine. Un dossier de demande d'aide a été déposé, via l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn, pour procéder à des travaux de remise en état du captage à l'automne. Une aide de 80 % du montant des travaux est attendue pour cette opération.

Enfin, la commune tient aussi à féliciter les jeunes Accousiens

qui ont participé au salon de l'agriculture à Paris : Pierre Elgoyhen y a obtenu la 8e place du concours national de jeune berger, Marine Lamarque et l'Asinerie de France installée à Oloron ont remporté le Trophée national de l'âne, et Emma Garaig qui a concouru au pointage de la Prim'HOLSTEIN.

## Championnat de France enduro-VTT

Organisées par l'association Accous-VTT, ces journées des 6-7-8 mai ont connu un franc succès, animant le village et offrant aux 350 inscrits pour les différentes courses des parcours de qualité.

Toutes nos félicitations aux nombreux bénévoles et à l'association, que préside Alain Lacaste, pour cette réussite et cette organisation très appréciées par la fédération française de cyclisme représentée à Accous par M. Éric Jacoté, vice-président.



## Logement : presbytère, lotissement et maison Rouglan

*Le logement et les services sont des questions centrales en terme d'aménagement. Les programmes d'accompagnement des politiques territoriales orientent notre réflexion sur la revitalisation du centre bourg pour les années à venir...*

Les demandes de logement sont toujours importantes auprès des communes du vallon. Plusieurs groupes de travail ont été montés au niveau du SIVOM de la vallée d'Aspe et de la communauté des communes concernant ce sujet.

De notre côté, nous avançons rapidement sur le presbytère d'Accous comme indiqué dans notre précédent bulletin. La convention a été signée avec l'Office 64.

Après un appel d'offres, un architecte a été retenu : le cabinet Béard, de Billère.

Le permis de construire devrait être déposé avant le 1er juillet pour un début de travaux envisagé durant l'hi-

ver 2022-2023.

Rappelons qu'il s'agit de réhabiliter l'ancien presbytère, l'Office 64 y fera cinq appartements (3 T1 et 2 T2) et la commune, pour sa part aménagera une salle de convivialité et la nouvelle cantine-garderie.

Au niveau du lotissement, il ne reste plus qu'un lot disponible qui s'est libéré après la renonciation d'acheteurs.

Deux lots en façade sur la rue d'Espiate font l'objet d'une réservation.

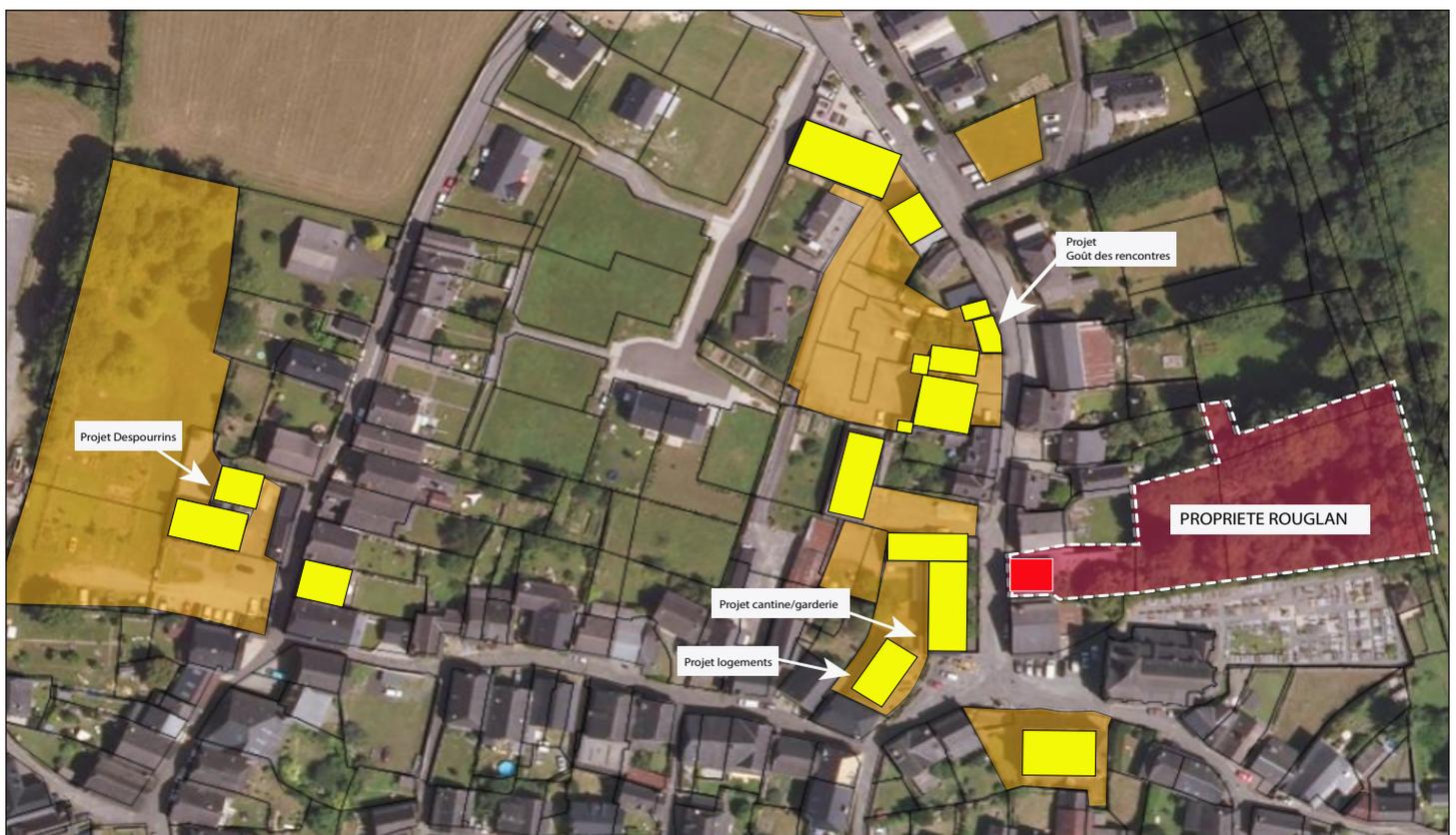
Enfin, la commune a pris contact avec l'établissement public foncier local (EPFL) afin qu'il négocie, pour son compte, l'acquisition de la

maison Rouglan, rue d'Espiate en face de l'école. Cette bâtisse devait faire l'objet d'une vente ainsi que les terrains à l'arrière de l'édifice.

Il a semblé opportun, après débat en conseil municipal, de s'en porter acquéreur, via l'EPFL.

Cet établissement pourra en garder la propriété pour le compte de la commune pendant huit ans et y faire des travaux éventuels de sécurisation.

Ce délai nous permettra de réfléchir tranquillement au projet que la commune pourra développer dans les années à venir sur ce lieu.



## OBA'O

L'an dernier, la commune a confié la remise en état de l'Accrobranche de la colline Des-pourrins à l'association Ludopia. Après une demi-année d'exercice, il est apparu, lors d'une analyse des infrastructures, que le dispositif n'était plus adapté à la demande actuelle. Le bilan 2021 a d'ailleurs fait apparaître un déficit dans le fonctionnement pour Ludopia.

Le nouveau concept s'avérant cohérent, il a donc été décidé d'investir, avec un soutien financier très important de la Région et de l'État, pour compléter les dispositifs, les ouvrir à un public plus large. « OBA'O », sera le nom du futur lieu. Les travaux s'effectueront en deux tranches sur 2022 et 2023. De



nouvelles attractions seront proposées permettant aussi la découverte de l'environnement, des paysages et de la faune de la vallée, tout en améliorant l'aspect ludique et familial souhaité.

## Sentiers de randonnée et de découverte

La commune d'Accous a souhaité revoir ses offres de randonnée pour renforcer son attractivité de pleine nature et réfléchir à la cohérence de son réseau de sentiers pédestres pour en faire un de ses atouts de développement touristique. Trois pôles feront l'objet d'une réflexion : Jouers, Lhers et Accous. Ces parcours devront susciter l'intérêt du

promeneur et être accessibles en famille au plus grand nombre.

La réhabilitation du réseau de sentiers communaux proposera une série de randonnées thématiques s'appuyant sur l'atlas de la biodiversité conçu par le parc national, les données historiques et patrimoniales de la commune et les suggestions proposées par le groupe de travail constitué d'habitants d'Accous et piloté par Eric Bergez.

Pour ce faire, un budget a été voté au conseil municipal et une demande de subvention faite dans le cadre du programme LEADER.



Un cabinet d'études a été recruté (cabinet Tikopia) chargé d'animer le groupe de travail, d'œuvrer en partenariat avec les associations locales, de proposer – sur la base des discussions – un projet global chiffré d'aménagement et de fonctionnement.

Toute personne intéressée peut nous contacter afin de participer à l'élaboration de ces futurs sentiers de découverte de notre territoire.

## Archéologie à Lhers

En juin 2021, s'est déroulée à Lhers, dans la montée du col de la Cuarde, une fouille archéologique dirigée par M. Patrice Courtaud, ingénieur de recherches au CNRS. L'opération devrait reprendre et s'achever en septembre 2022. Il s'agit de fouiller un petit abri sépulcral de l'âge du Bronze (3 200 av J.-C.). Cet abri, découvert par des spéléologues il y a quelques années, contient les restes disloqués de quatre adultes (hommes et femmes)

et les restes d'un nouveau-né mort avant terme. Cette découverte est assez courante dans les Pyrénées. Plusieurs abris ont déjà été fouillés en Ossau et en Soule. Femmes, hommes et enfants montaient en estive, tous ensemble, avant de redescendre dans les

plaines d'Oloron à l'automne.

Dès que cette petite opération de fouille sera terminée, la commune souhaite qu'une conférence soit faite à la population durant l'hiver pour en diffuser les résultats et échanger avec les chercheurs.

## Antennes de téléphonie

Depuis plusieurs années, les habitants du vallon d'Aoulet et du quartier Saint-Christau se plaignaient de connections très mauvaises, voire d'absence totale de liaison téléphonique.

Plusieurs fois, cela a posé des problèmes à certaines personnes pour joindre des secours à la suite de chutes ou de malaises.

Par arrêté ministériel en date du 20 octobre 2021, la commune d'Accous a obtenu, dans le cadre de la résorption des zones blanches, un projet de mise en place de deux nouvelles

antennes de téléphonie mobile (4G et internet) pour alimenter les secteurs du vallon d'Aoulet, de Saint-Christau et de Jouers.

Les études ont été confiées par l'État à l'opérateur Orange qui doit, d'ici deux ans maximum, mettre en place ces nouvelles structures.

Les recherches sont en cours et, dès que nous aurons les dossiers d'études, une consultation publique de ces documents sera organisée comme nous l'avons fait pour la mise en place de l'antenne du plateau de Lhers.

## Boîte à livres et défibrilateur

Sur la place de la Carrère à Jouers, la boîte à livres fonctionne à plein rendement.

Depuis le mois d'avril est venu s'y ajouter un défibrillateur, élément de sécurité essentiel pour le village.

Deux étaient déjà en place à Lhers, à côté de la chapelle, et un autre à la mairie d'Accous. Avec cette troisième installation, aidée financièrement par la société Énedis, le dispositif est enfin complété.

Reste maintenant à mettre en place des formations de volontaires. Celles-ci pourraient avoir lieu à l'automne sous la houlette de l'employé communal Cédric Puyaubreau, nouvel adjudant-chef des pompiers du vallon.

Nous en profitons pour le féliciter pour cette promotion !

Les habitants intéressés par cette formation

peuvent s'inscrire à la mairie, qu'ils soient de Jouers, d'Accous ou de Lhers.

Enfin notez qu'une boîte à livres pour Lhers est commandée depuis janvier et qu'elle sera installée avant la fin de l'année.



## Programme des animations estivales

*Pour cet été, la commune a souhaité établir un programme d'animations estivales qui permettront de faire vivre le village et bénéficierons à tous....habitants et touristes.*

Outre le traditionnel festival du Pied dans l'oreille qui fêtera cette année ses trente ans (**1er-2 juillet**) et la fête des Patates (**19-20-21 août**) pour laquelle le comité des fêtes, présidé par Pierre Larrensou, s'active, différentes associations aspoises se sont réunies, depuis janvier, pour organiser des moments de fête baptisés **Les Accousiennes**.

Celles-ci débiteront par les journées consacrées aux livres avec comme thématique, cette année, « **Le livre et la musique** ».

En plus des libraires et éditeurs qui seront présents, deux soirées musicales sont programmées.

**Le samedi 16 juillet**, le groupe Trio Macias sera à la salle des fêtes,

**le dimanche 17 juillet**, un spectacle musical créé par Thierry Thuillet sera donné à l'église, associant conteur et musiciens autour du Petit prince, l'œuvre de Saint-Exupéry.

Cette représentation exceptionnelle sera organisée avec l'aide de l'association Clarina, de la communauté des communes du Haut-Béarn et en partenariat avec le Festivals Pirineos Classic & Jazzetania de Jaca pour un spectacle qui fut monté, à l'origine, pour l'orchestre du Capitole de Toulouse, et qui se jouera, à Accous, avec piano, violon et conteur.

**Le 28 juillet**, nous vous proposerons une séance de cinéma en plein air avec le film *Donne-moi des ailes* de Nicolas Vanier.

**Le 4 août**, un spectacle de musique anatolienne, Daracyet.

**Le 11 août**, une soirée guinguette à la GMSL avec le groupe Noémie and friends.

**Le 3 septembre**, une soirée intitulée Accous d'art avec des artistes et des groupes de la vallée pour clore ensemble la saison estivale.

**LES ACCOUSIENNES !**

DU 01 JUILLET AU 03 SEPT

**ACCOUS**

Spectacles Concerts Exposition Animations

Contact : [vieaccous@gmail.com](mailto:vieaccous@gmail.com)  
Programme sur [www.accous.fr](http://www.accous.fr)

© M. L. L. L.